Les enseignantes et les enseignants du Cégep de Sherbrooke sont fiers de la qualité de la formation que vous recevrez dans notre institution. Et s'il ne s'agit pas d'une formation à rabais, c'est en bonne partie grâce au travail hors-cours du personnel enseignant.



À moyen terme, cependant, ce travail risque de ne plus être rémunéré! Dans le cadre des travaux de relativité salariale, le Conseil du trésor refuse de prendre en considération l'ensemble de notre tâche :

<u>Tâches évaluées</u>

- *préparation de cours
- *prestation de cours
- *correction
- *encadrement des étudiants

Tâches dévaluées

- *coordination et supervision de stages
- *participation aux réunions départementales
- *participation aux comités de programme
- *participation au développement institutionnel
- *recherche pédagogique
- *recherche disciplinaire
- *organisation d'activités spéciales
- *participation à des activités spéciales (portes ouvertes, remise de diplôme, etc.)

La conséquence de la décision du Conseil du trésor: un déclassement salarial qui pourrait entraîner <u>une baisse de revenu de 5%</u>!

Nous demandons une évaluation *juste* et *équitable* de notre profession! Nous voulons une *reconnaissance véritable* de notre formation et de notre appartenance à l'ordre de *l'enseignement supérieur*!

